



Le jardin d'une maison en location

Par **DolceTorya**, le 19/05/2024 à 15:53

Bonjour,

Je viens d'emménager dans une maison toute neuve avec jardin. Le soucis c'est que le jardin n'est pas droit et est plus bas que la maison. Mes voisins on fait rehausser leur terrain pour ce même problème et il est maintenant plus haut que le mien.

Mon jardin comporte également des trous, des cailloux de la taille d'une balle de ping-pong et est exclusivement fait de terre et de mauvaises herbes. Est-ce un jardin décent pour une location ? Le propriétaire à t-il des obligations concernant la location d'un jardin dans cet état ?

Merci par avance.

Par **Visiteur**, le 19/05/2024 à 16:01

Bonjour

Un logement décent doit répondre à des critères de sécurité, de salubrité et de confort. Cependant, la loi ne précise pas explicitement les critères de décence applicables spécifiquement aux jardins.

Cependant, vous avez le droit de bénéficier d'un jardin en bon état et propice aux activités et loisirs . Tout propriétaire a l'obligation de louer un terrain en bon état et propre, donc il serait conseillé de demander au propriétaire de prendre des mesures pour remédier à la situation.